

Depuis dix jours cinquante petits Sarthois ont pris leur quartier d'hiver au Mont-Dore

en classes sanitaires de neige

Partis le 8 janvier du Mans, une cinquantaine d'enfants, garçons et filles, de 9 à 10 ans, sont depuis plus d'une semaine déjà au Mont-Dore où, pendant 37 jours, ils vont faire provision de joie et de santé dans l'air vivifiant de la montagne d'Auvergne.

Au cours des trois premières années, les petits Sarthois des classes de neige avaient été logés à l'hôpital thermal départemental du Mont-Dore. Cet établissement étant actuellement fermé en raison des importantes transformations en cours, c'est au Grand-Hôtel que nos petits amis ont pris leurs quartiers d'hiver.

Notre excellent confrère *La Liberté du Massif Central* a consacré un reportage photographique aux enfants de la Sarthe au Mont-Dore.

Nous sommes heureux de reproduire ces documents qui apporteront aux parents des petits Sarthois quelques images de la vie de leurs enfants au pays des « jolies roses et pistes blanches ».

Le texte ci-dessous est également emprunté à notre confrère.



Avant d'aller courir sur les pistes, il faut satisfaire à la visite médicale (Ph. « La Liberté », cl. « M. L. »)

DES leur arrivée au Mont-Dore, les petits Sarthois étaient immédiatement suivis avec beaucoup d'attention.

Le docteur Gindin, qui a assuré cette mission au cours des trois années d'expérience, est formel quant au bénéfice qu'ont pu tirer les enfants d'une cure hivernale d'altitude, et lui aussi souhaite voir un développement de ces classes de neige. Il n'y a aucune raison, nous dit-il, qu'il y ait maintenant l'hiver 10 000

enfants dans les Alpes et seulement 150 chez nous. Il suffit de vouloir créer et de s'organiser. Par sa position géographique, le Massif Central occupe en France une place privilégiée, notre neige et notre air sont réputés. Alors !...

Alors, avec tous les Montdorziens, le docteur Gindin souhaite que l'idée des classes de neige fasse rapidement son chemin et que bientôt les champs de neige du Massif Central soient envahis par les enfants.

LES BIENFAITS DE LA NEIGE

Si les différents rapports connus des médecins de l'hygiène scolaire sont favorables aux classes de neige, il nous est cependant apparu nécessaire de connaître sur cette question le point de vue d'un médecin spécialiste des maladies infantiles exerçant dans un grand centre urbain, et c'est le docteur Jacques Bogros, pédiatre à Clermont-Ferrand, qui nous a dit quels bénéfices on pouvait attendre pour un enfant, d'une cure hivernale d'altitude.

En altitude, nous dit-il, la teneur de l'air en oxygène est plus faible et la pression atmosphérique moindre, l'air est pur et ne contient ni poussières ni micro-organismes. Le faible degré hygrométrique, la température basse et les grandes variations thermiques (du jour à la nuit, du soleil à l'ombre) jouent également un rôle important dans le séjour en altitude.

L'action physiologique du séjour se traduira par une stimulation des fonctions respiratoires, une stimulation de la circulation, une stimulation de la digestion et de la nutrition. On constatera généralement au premier stade de l'adaptation une excitation nerveuse, ensuite une adaptation avec euphorie, ce qui indique combien un tel climat est tonique et stimulant.

Le Mont-Dore a déjà reçues on y enverra surtout les enfants frappés d'anémies, d'anémies post-infectieuses, de rachitisme, les intolérants aux cures marines, les asthmatiques (après une période d'adaptation), les enfants souffrant d'eczéma (à condition de protéger les parties atteintes) les convalescents de toutes les maladies infectieuses, les ganglionnaires, les infirmes rhinopharyngiens, les enfants en mauvais état général, les « Inadaptés urbains », les enfants de souche neuro-hépatique, les tuberculeux externes en période non évolutive. Mais si l'on veut retenir quelques principes généraux médicaux, il faut dire :

- 1) Qu'il n'existe pas de climatothérapie spécifique de telle ou telle affection déterminée ;
- 2) Que l'état du malade doit primer le facteur maladie, car dans nos climats continentaux le malade fait souvent les frais de la période d'acclimatation. A ce propos il faut noter que dans un climat plus doux la période d'acclimatation se fait plus facilement ;
- 3) Que tout doit se passer sous une surveillance médicale attentive faite par un médecin connaissant à la fois le malade et la station climatique.



JOLIES ROSES ET... PISTES BLANCHES



Mlle Verite, directrice, veille à la bonne marche du programme (Ph. « La Liberté », cl. « M. L. »)

NAL DE GRANDE INSTANCE

s'étaient battus chez le notaire au sujet d'un héritage

père, M. Naveau, le ne me suis pas rendu compte de l'accident, a... Cette version semble peu vraisemblable compte tenu des témoignages recueillis (dont celui d'un magistrat). Après réflexion, et après intervention du président Charren, M. Naveau reconnaît qu'il perçut la chee de la collision et qu'il manqua alors de réagir. Cette attitude de franchise vaut au prévenu une certaine indulgence de la part du tribunal : 4 mois de prison mais avec sursis, 500 nouveaux francs d'amende et 6 mois de suspension de permis. (M^r Leguay.)

UNE TUILE !
Claude Foucault, 38 ans, ouvrier d'usine à Préigné, a volé des tuiles (soixante-quinze environ) appartenant à M. Louis Sandeau, également de Préigné.
120 nouveaux francs d'amende.
UN CYCLOMOTORISTE IVRE
Ivre sur son cycloMOTEUR, M. Georges Rigoulay, 37 ans, employé S.N.C.F., cité du Renocray, brôla un feu rouge avenue Jean-Jaurès et provoqua un accrochage.
Pour cette conduite en état d'ivresse : deux mois de prison avec sursis et 100 nouveaux francs d'amende.